

Les Réserves d'oiseaux de mer en Bretagne

par Jacques HENRY * et Jean-Yves MONNAT **

Cela apparaît à l'évidence à la lecture des deux récents fascicules de *Penn ar Bed*, consacrés aux réserves du Massif armoricain : jusqu'à une époque toute récente, c'est sur le littoral, et plus particulièrement sur les colonies d'oiseaux de mer, que se sont concentrées presque toutes les actions concrètes de protection de la nature en Bretagne. En 1978 encore, vingt et une des vingt-deux réserves gérées par la S.E.P.N.B. étaient des réserves d'oiseaux

DATE DE CRÉATION

	1957 — 1961	1962 — 1966	1967 — 1971	1972 — 1976	1977 — 1980	TOTAL
Réserves d'oiseaux marins	8	5	1	5	4	23
Autres réserves	1	0	0	0	6	7
TOTAL	9	5	1	5	10	30

TABLEAU I. — Les réserves de la SEPNB, 1957-1980.

marins, la Mare de Vauville seule faisant alors exception. Parmi les raisons qui peuvent justifier — ou simplement expliquer — une telle disproportion, certaines sont liées à la réelle nécessité de protéger ces espèces et leur milieu de reproduction ; d'autres, moins explicites, sont plutôt le fruit des circonstances.

RAISONS DE LA CREATION DES RESERVES

Lorsqu'on parle d'oiseaux de mer, on fait très généralement référence aux représentants de quelques familles qui passent tout ou majeure partie de leur existence dans le milieu marin et, de toute manière, s'y reproduisent. En Bretagne, cela concerne dix-

* Jacques HENRY, 60, avenue Kergoat-al-Lez - 29000 QUIMPER.

** Jean-Yves MONNAT, U E R Sciences - 29283 BREST CEDEX.

huit espèces nidificatrices : trois pétrels et puffins, un fou, deux cormorans, quatre goélands et mouettes, cinq sternes et trois alcidés.

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE
Procellariiformes	Procellariidés	Fulmar Puffin des Anglais
	Hydrobatidés	Pétrel tempête
Pélécaniiformes	Sulidés	Fou de Bassan
	Phalacrocoracidés	Grand Cormoran Cormoran huppé
Charadriiformes	Laridés	Goéland brun Goéland argenté Goéland marin Mouette tridactyle
	Sternidés	Sterne caugek Sterne de Dougall Sterne pierregarin Sterne arctique Sterne naine
	Alcidés	Guillemot de Troil Pingouin torda Macareux moine

Liste des oiseaux marins nicheurs de Bretagne

Pendant le laps de temps qui sépare deux nidifications (période inter-nidificatrice), ces oiseaux, jeunes et adultes, se dispersent à des distances variables du lieu qui les a vus naître. Les cormorans huppés, les goélands marins et argentés restent pour la plupart au voisinage de leurs sites de reproduction ; d'autres, comme les sternes, effectuent de véritables migrations qui les mènent jusqu'aux côtes de l'Afrique ; d'autres encore, comme les puffins ou les mouettes tridactyles, deviennent alors plus pélagiques et se répartissent sur de vastes étendues océaniques. Mais quand approche la saison de reproduction, tous regagnent leur littoral d'origine et s'y concentrent pour nicher. Comme, de surcroît, toutes les sections du rivage ne sont pas également favorables aux diverses espèces, on assiste à des concentrations particulièrement fortes là où sont réunies les meilleures conditions de tranquillité et d'environnement : proximité des sources de nourriture, nature et exposition du front de mer, etc... Ainsi se constituent et se perpétuent, d'année en année, de populeuses colonies d'oiseaux de mer dans les falaises et sur les îles les plus favorables.

Quiconque a approché de telles concentrations sait la fascination qu'elles peuvent exercer. La conjugaison de sites maritimes sauvages ou grandioses et de ces foules tourbillonnantes d'oiseaux crée un spectacle et une ambiance inoubliables pour le visiteur le moins averti comme pour le spécialiste le plus blasé. Comment douter que ce facteur, très impressionniste, ait pleinement joué quand Michel-Hervé JULIEN et Albert LUCAS décidèrent, en 1954, de créer les premières réserves de la S.E.P.N.B. naissante ?

A certainement joué aussi la relative facilité de conception et de réalisation des réserves en milieu marin. Pour les raisons évo-

quées plus haut, les colonies les plus intéressantes sont très localisées et forment donc des ensembles aisément définissables. Elles sont, en outre, situées sur des îles ou des portions de côtes presque toujours impropres à l'agriculture et, en principe, interdites à l'urbanisation, c'est-à-dire sur des terrains dont la location et l'achat ne posent pas les mêmes problèmes qu'en milieu continental. Le cas le plus simple est bien sûr celui des îlots et rochers non cadastrés ; dépendant du domaine public maritime, ils sont facilement loués à l'autorité de tutelle, les Ponts et Chaussées. Les îlots de Fréhel, ceux de la Baie de Morlaix, d'Ouessant ou des Glénan, les Tas de Poix, Pierre Percée, etc..., appartiennent à cette catégorie. Pour le reste, une entente avec les propriétaires (location, convention de gestion...) est généralement possible.

Mais à ces raisons, surtout historiques ou circonstancielles, se mêlent évidemment des motivations plus scientifiques. Il y a, en premier lieu, l'intérêt particulier que présentent en elles-mêmes les populations d'oiseaux marins de Bretagne. Pour un certain nombre d'espèces, les colonies bretonnes sont les seules connues en France : c'est le cas de la race atlantique du Puffin des Anglais, du Fou, des Sternes arctique et de Dougall et des trois alcidés. Notre littoral abrite encore une forte majorité des effectifs français du Fulmar, du Pétrel tempête, du Cormoran huppé, des trois

	LA BRETAGNE COMPORTE...		
	les seules colonies françaises de...	la totalité ou la majorité des effectifs français de...	la limite méridionale de reproduction en Europe de...
STERNE ARCTIQUE	+	+	+
FOU	+	+	+
MACAREUX	+	+	+
PINGOUIN	+	+	+
GUILLEMOT	+	+	
PUFFIN DES ANGLAIS	+	+	
STERNE DE DOUGALL	+	+	
FULMAR		+	+
GOÉLAND MARIN		+	+
PÉTREL TEMPÊTE		+	
CORMORAN HUPPÉ		+	
GOÉLAND BRUN		+	
GOÉLAND ARGENTÉ		+	
MOUETTE TRIDACTYLE		+	

TABLEAU II. — Importance de la Bretagne pour la reproduction des oiseaux de mer.

espèces de goélands et de la Mouette tridactyle. A une échelle géographique plus vaste, notre péninsule représente aussi l'extrême limite méridionale de reproduction de six espèces. Enfin, les oiseaux de mer forment l'un des plus originaux, sinon le plus original des éléments faunistiques de la Bretagne.

Bien entendu, ces animaux ne sont pas à l'abri de menaces liées aux activités humaines. Comme chacun le sait, les pollutions, et en particulier la pollution par les hydrocarbures, qu'elle soit chronique ou aiguë, provoquent des mortalités parfois considérables dans les rangs de certaines espèces, les alcidés tout spécialement. Et si la mortalité due à la chasse s'est beaucoup atténuée depuis quelques années, alcidés et cormorans sont fréquemment les victimes d'engins de pêche de plus en plus meurtriers. Mais les menaces qui pèsent sur leurs sites de reproduction sont au moins aussi graves que ces mortalités directes. Les dernières décennies ont vu un fort développement de l'urbanisation littorale et un retrécissement équivalent des espaces sauvages favorables aux oiseaux de mer. Parallèlement, la fréquentation des côtes s'est accrue de façon phénoménale. Il était donc devenu nécessaire et urgent de soustraire le plus possible de grandes colonies aux perturbations et aux dégradations qu'aurait inévitablement entraînée cette occupation croissante de l'espace maritime. Dans de telles conditions, le rôle le plus élémentaire d'une réserve ornithologique est d'assurer aux espèces menacées (alcidés, sternes...) des conditions de reproduction idéales, de façon qu'elles soient, si possible, à même de compenser les pertes qu'elles subissent toute l'année en mer du fait d'activités humaines destructrices.

HISTOIRE DES OISEAUX DE MER

Le premier témoignage sur une falaise à oiseaux en Bretagne date du XVIII^e siècle. Dans un manuscrit de cette époque, LE GALLEN évoque une colonie installée, depuis 1730 au moins, dans une grotte de Belle-Ile. Il ne nomme pas l'espèce, mais sa description ne laisse aucune place au doute : il s'agit de mouettes tridactyles (LE GALLEN, 1906).

Le statut des oiseaux de mer au siècle dernier nous est connu de manière beaucoup plus précise par divers ouvrages, comptes rendus d'ornithologues ou témoignages d'érudits. Nos connaissances peuvent être résumées comme suit. Au début du XIX^e siècle, la situation paraît florissante. Les auteurs anciens nous décrivent de fortes colonies d'alcidés des trois espèces, de belles populations de cormorans huppés et de goélands argentés auxquels se mêlent des goélands bruns en moindre nombre ; la mouette tridactyle est présente, ainsi que le Pétrel tempête, mais le statut des sternes n'est guère précisé avant la fin des années 1860. Cette période correspond au début des explorations de Louis BUREAU sur l'ensemble des côtes bretonnes. Ses voyages l'amèneront à ajouter deux espèces à la liste des oiseaux marins nicheurs bretons : le Puffin des Anglais et la Sterne arctique (GUERMEUR et MONNAT, 1980).

La fin du XIX^e et les deux premières décennies du XX^e siècle sont incontestablement caractérisées par un phénoménal recul de toutes les colonies d'oiseaux de mer de Bretagne et de France. Le déclin est déjà amorcé vers 1850 pour le Cormoran huppé, le Goéland argenté et très probablement la plupart des autres. A l'aube du XX^e siècle, tous les écrits nous montrent des populations



Aux Sept-Iles : des foules tourbillonnantes d'oiseaux

squelettiques, au point que certains auteurs s'inquiètent — à juste titre si l'on en croit leurs témoignages — pour la survie d'espèces comme le Macareux, la Sterne de Dougall ou le Puffin des Anglais (MAGAUD D'AUBUSSON, 1915 ; HÉMERY, 1911). Le cas des Sept-Iles, dont la richesse actuelle est connue de tous, est particulièrement éloquent : « ... en 1911 et 1913, il n'y avait ni fulmars, ni fous, ni tadornes, ni goélands marins, ni goélands bruns, ni mouettes tridactyles, ni pingouins ; quant aux cormorans huppés, aux goélands argentés et aux guillemots, ils n'étaient représentés en 1913 que par quelques couples seulement (respectivement 1, 2 et 1 couples !). Restent les pétrels tempête, les huîtres et les macareux, ce qui est relativement maigre » (MONNAT, 1969). Les colonies d'alcidés de Normandie doivent disparaître définitivement à la même époque. C'est aussi de ce moment (1912) que date la création de la réserve « Albert Chappelier », aux Sept-Iles.

A cette phase de déclin généralisé, auquel ont peut-être échappé les sternes, fait suite une période de récupération et d'expansion rapide pour bon nombre d'espèces, expansion qui se poursuit de nos jours encore pour les Goélands brun et argenté, le Cormoran huppé et la Mouette tridactyle. De plus, quatre oiseaux de mer s'installent pour la première fois sur notre littoral entre 1920 et 1970 : le Goéland marin en 1925, le Fou en 1939, le Fulmar en 1956 et le Grand Cormoran en 1970. Leur installation est suivie dans tous les cas d'une forte croissance des effectifs reproducteurs et parfois (Goéland marin, Fulmar) d'une véritable extension géographique qui se poursuivent également aujourd'hui. Dans cet ensemble, les alcidés font nettement figure d'exception eux qui, ayant participé à la phase d'expansion de la première moitié de ce siècle, subissent depuis 1950 au moins un recul tel qu'en deux décennies ils se retrouvent une nouvelle fois au seuil de l'extinc-

tion. Quant aux sternes, elles sont également en déclin depuis une dizaine d'années, mais pour des raisons toutes différentes. Il n'est, pensons-nous, pas abusif d'affirmer que c'est avant tout pour la sauvegarde de ces espèces menacées qu'ont été conçues puis créées, à la fin des années 1950, les toutes premières réserves de la S.E.P.N.B. : Méaban en 1958 pour les sternes et Goulien en 1959 pour les alcidés.

Les causes de telles fluctuations sont de toute évidence multiples et complexes, et il ne peut être question de les envisager complètement ici, mais la raréfaction concordante enregistrée à l'orée de ce siècle pour la quasi-totalité des oiseaux de mer bretons mérite d'être analysée plus en détail.

Il faut avant tout se souvenir que les colonies bretonnes ne sont généralement que le dernier prolongement méridional de populations européennes d'oiseaux de mer dont le bastion est le plus souvent situé dans les Iles Britanniques. Il va de soi que des fluctuations susceptibles d'affecter — positivement ou négativement — les effectifs de ces réservoirs ne peuvent qu'avoir des répercussions sur nos populations marginales. Or, il se trouve que des diminutions analogues à celles que nous venons de décrire ont été enregistrées aux mêmes périodes outre-Manche ; dans un certain nombre de cas, ces régressions ont été attribuées à la prédation humaine directe. Nous pensons que les mêmes causes suffisent à expliquer l'essentiel du déclin des oiseaux de mer en Bretagne à la fin du XIX^e siècle.

Sans doute la Bretagne n'a-t-elle jamais connu de pratiques aussi systématiques que celles désignées plus au nord sous le nom de *sea-fowling*. Dans les archipels de l'ouest et du nord de l'Ecosse, aux Feroes, en Islande et ailleurs, les colonies d'oiseaux de mer étaient — et sont parfois encore — soumises à une véritable exploitation pour laquelle existaient des lois, des traditions et un outillage tout à fait particuliers. Sans cette exploitation, des communautés humaines n'auraient d'ailleurs pas pu survivre sur ces îles aux conditions de vie extrêmes. Il n'en reste pas moins que la littérature et les mémoires témoignent, pour les côtes bretonnes, d'une utilisation des oiseaux marins qui ne fut certainement pas négligeable. Nul doute que les oiseaux de mer, leurs pontes et leurs jeunes aient constitué un apport de nourriture appréciable en ces temps où notre péninsule connaissait un fort maximum de population et où sévissait, dans les campagnes comme sur le littoral, une misère que nous avons peine à imaginer en notre époque de consommation effrénée. Quelques passages, pris au hasard des lectures, en témoignent un peu.

En 1838, HESSE et LE BORGNE DE KERMORVAN peuvent écrire à propos des mouettes tridactyles de Camaret : « Il n'est aucun danger qu'ils (les pêcheurs) ne risquent pour se procurer leurs œufs qu'ils mangent ainsi que celui du Goéland manteau gris. C'est à l'aide de clous plantés dans les fissures du rocher qu'ils gravisent ces montagnes escarpées et élevées à des hauteurs considérables au-dessus de la mer. Souvent ce faible appui leur manque et alors la mort ou plus encore des blessures incurables font de terribles exemples... ». Autre exemple, pris à Belle-Ile cette fois : « Jusque vers le milieu du XIX^e siècle, des goélands, par milliers, déposaient leurs œufs sur les rochers des falaises... Quelquefois on faisait de vraies cueillettes de ces gros œufs, bons à manger » (LE GALLEN, 1906). Des pratiques similaires sont signalées à Houat : « ... ils ne craignent pas d'aborder les rochers les plus menaçants

pour y chercher les œufs de goélands, mouettes, etc... Chaque matin, à la saison, ils peuvent trouver, sur un îlot, 150 à 200 œufs de diverses grosseurs... La cuisinière en fait des omelettes recherchées » (DELALANDE, 1850). Plus près de nous, on peut encore citer la relation de RAPINE (1926) : « ... il nous fut aisé de voir que l'îlot était pillé. Les œufs de Goélands sont gobés paraît-il par l'équipage et les jeunes Cormorans apprêtés en ragoût... lamentable festin ». Nous pourrions aisément multiplier ce type de citations.

Mais à cette prédation à des fins alimentaires sont venues s'en ajouter d'autres, non moins destructrices. L'industrie de la plumerie a consommé de fabuleuses quantités de plumes d'oiseaux de mer pour garnir les chapeaux et parures des élégantes du XIX^e siècle. Dans le même ordre d'idées, on peut citer le fait suivant : « Vers 1850, des industriels d'Angers vinrent acheter à Belle-Ile de jeunes goélands pour les revendre aux propriétaires et aux jardiniers de leur région. Ce fut alors, chaque printemps, une chasse acharnée à ces malheureux oiseaux. Les petits, qui ne pouvaient s'envoler, étaient poursuivis et capturés sans peine. On en remplissait des canots. Au bout de quelques années, une nichée de goélands était devenue une chose extraordinaire... » (LE GALLEN, 1906). Avec le développement des moyens de communication et du tourisme, les colonies d'oiseaux marins deviennent la cible facile des porteurs de fusils de tout poil, et de véritables massacres se produisent. Le récit de la tuerie qui a provoqué, en 1912, la mise en réserve des Sept-Iles mérite d'être cité in-extenso :

« Une déception nous attend, la colonie a été décimée, l'île offre l'aspect d'un véritable champ de carnage, au bord des trous où nichaient les oiseaux, des mouches de cadavres, des *Silpha*, une odeur infecte. Par places, des centaines de douilles vides en tas sur le sol comme les étuis d'une mitrailleuse après un combat. Nous



Les falaises du Cap Sizun

extrayons des trous des poussins morts depuis six ou sept jours, des œufs abandonnés et pourris, nous trouvons une seule femelle occupée à couvrir et un adulte près d'un poussin de huit à dix jours, en tout une dizaine d'œufs abandonnés et en décomposition. Nous apprenons alors par nos matelots que huit jours avant, deux ou trois individus sont venus de Paris et se sont fait débarquer dans l'île avec une caisse de soixante kilogs de cartouches, ils n'ont quitté l'île qu'après avoir tout brûlé sur ces inoffensifs oiseaux, tirés au moment où ils reviennent au nid apporter la nourriture à leurs petits. Les cadavres des victimes (près de trois cents, nous a-t-on dit) ont été ramenés à Perros et là, jetés sur la grève. Ces messieurs les « chasseurs » (!), fiers de leur tableau, n'en ont emporté qu'un ou deux exemplaires.

Il paraît que ces vandales répètent presque tous les ans ces inutiles et stupides massacres. » (HÉMERY, 1911).

Il n'est pas jusqu'aux ornithologues eux-mêmes qui, par leurs prélèvements répétés, n'aient contribué si peu que ce soit à la diminution généralisée. La fin du XIX^e siècle est, en effet, la grande période de constitution des collections publiques et privées. La plupart des grands noms de l'ornithologie française sont venus





Les Tas de Pois

à ce moment, et plus tard, récolter des oiseaux de mer et des séries de leurs pontes, pour eux-mêmes ou pour les musées. Certains ont conscience des destructions qu'ils peuvent opérer : « ... les oiseaux étaient si nombreux qu'il nous fallut bientôt cesser le feu pour ne pas faire inutilement des victimes » (BUREAU, 1877). D'autres, moins scrupuleux, accumulent les spécimens et les pontes pour les échanges... ou le commerce : la mode était alors aux collections.

On conçoit bien que la conjugaison de tous ces facteurs (prélèvements locaux et industriels, chasse et vandalisme, collections...) ait pu suffire à provoquer la quasi-extinction des colonies d'oiseaux marins constatée en Bretagne voici bientôt un siècle.

La spectaculaire remontée, observée à partir des années 1920-1930, a des causes à la fois externes et locales. Les lois de protection promulguées outre-Manche dès la fin du XIX^e siècle, le désenclavement des îles pratiquant le *sea-fowling* et l'abandon de l'exploitation systématique des colonies provoquent des augmentations dans les Îles Britanniques. Progressant « en tache d'huile » à partir de l'Ecosse, ces augmentations sont la source d'une émigration qui atteint certainement la Bretagne. Simultanément, la nécessité s'en faisant moins sentir et les habitudes alimentaires évoluant vers des nourritures moins « sauvages », les habitants du littoral se tournent de moins en moins vers les oiseaux des îles et des falaises. L'ensemble des colonies bretonnes augmente rapidement, pour atteindre vraisemblablement son maximum de diversité dans les années 1950. A partir de là, les populations d'alcidés périssent très rapidement. La phénoménale augmentation du trafic pétrolier à cette époque n'est sans doute pas étrangère à ce nouveau recul. D'autres espèces, comme les goélands, profitant probablement de l'énorme source de nourriture que constituent les déchets de l'homme, continuent de progresser à un rythme tel

que leurs effectifs atteignent des niveaux jamais atteints historiquement. Petit à petit, ils occupent un nombre croissant de falaises et d'îlots, dont ils chassent les occupants plus fragiles. Les sternes sont de ce nombre ; tant qu'elles ont à leur disposition des îlots vierges de goélands, elles peuvent s'y reproduire dans de bonnes conditions. Mais elles sont progressivement contraintes par leurs encombrants concurrents à se rabattre sur des sites de moins en moins favorables (présence de rats, dérangements trop fréquents...), au détriment du succès de reproduction. Au début des années 1970, les dernières grandes colonies de sternes bretonnes éclatent sous la pression des goélands, et nous assistons depuis à un éparpillement des couples et à une forte régression des effectifs, alors que la progression des goélands ne semble elle, guère se ralentir (Tableau III).

ROLE DES RESERVES

Au plan de la protection, on voit que la situation actuelle n'a rien de comparable avec celle du début du siècle. L'état catastrophique des colonies entre 1900 et 1920 était selon toute vraisemblance dû à une pression humaine excessive sur les sites de nidification, en l'absence de réserves. Les protections instituées à l'échelle européenne et le relâchement progressif des pratiques destructrices ont peu à peu permis le retour à la normale.

Aujourd'hui, la situation des colonies pourrait paraître florissante : les oiseaux de mer n'ont sans doute jamais été aussi abondants en Bretagne, et de nombreuses réserves ornithologiques leur garantissent, en principe, de bonnes conditions de reproduction. Mais ces apparences masquent mal les profonds déséquilibres que nous avons évoqués plus haut. D'un côté les goélands, favorisés par la civilisation du détritus, connaissent une croissance énorme et sans précédent. A l'inverse, victimes d'autres nuisances d'origine humaine, les populations d'alcidés sont désormais réduites à leur plus simple expression. Quant aux sternes, elles ont beaucoup diminué du fait de la prolifération des goélands, prolifération qui contribue par ailleurs à créer des conditions de plus en plus défavorables aux alcidés restants, les macareux notamment.

Si, compte tenu de ces différences, le rôle d'une réserve était facile à définir dans la situation du début du siècle, c'est nettement moins évident de nos jours. Une première difficulté réside dans le fait que la cause la plus manifeste du déclin des alcidés agit en dehors des sites de reproduction, et par conséquent des réserves. Lors des deux récentes marées noires qui ont frappé la Bretagne, nous avons plusieurs fois entendu des militants « écologistes » soutenir l'idée suivante : *« A quoi cela sert-il d'entretenir des réserves pour les alcidés puisque ces efforts sont réduits à néant par la pollution pétrolière ? Une société de protection de la nature devrait plutôt consacrer son énergie et son argent à combattre ce fléau à la racine »*.

L'argument a sa part de logique, mais si la S.E.P.N.B. et la L.P.O. avaient suivi ce type de politique, il ne fait aucun doute que la plupart, sinon la totalité, des colonies d'alcidés de Bretagne auraient aujourd'hui disparu. Sans doute cela n'aurait-il eu que peu d'importance en regard des énormes effectifs de pingouins, de guillemots et de macareux du nord de l'Europe, mais les conséquences qualitatives d'une telle disparition auraient été beau-

	1969-1970	1977-1978	EVOLUTION
FULMAR	39	64	+ 7
PUFFIN DES ANGLAIS	≥ 4	≥ 5	/
PETREL TEMPÊTE	436	non recensé	/
FOU DE BASSAN	3 200	4 500	+ 4
GRAND CORMORAN	4	115	+ 52
CORMORAN HUPPÉ	1 673	2 654	+ 6
GOÉLAND BRUN	6 961	12 668	+ 8
GOÉLAND ARGENTÉ	26 486	48 205	+ 8
GOÉLAND MARIN	259	801	+ 15
MOUETTE TRIDACTYLE	778	1 281	+ 6
STERNE CAUGEK	3 287	1 695	— 8
STERNE DE DOUGALL	571	96	— 20
STERNE PIERREGARIN	1 857	1 079	— 7
STERNE ARCTIQUE	2	0	/
STERNE NAIN	49	72	+ 9
GUILLEMOT DE TROIL	300	251	— 2
PINGOUIN TORDA	134	70	— 8
MACAREUX MOINE	924	468	— 8

TABLEAU III. — Evolution récente des effectifs totaux d'oiseaux marins en Bretagne.

L'indice d'évolution (colonne 3) est le taux moyen (%) d'évolution annuelle. Il n'a qu'une valeur indicative en particulier pour les sternes dont les fluctuations sont à la fois liées à la démographie et aux déplacements de colonies.

coup plus lourdes : l'extinction d'une population entraîne à l'échelon de l'écologie locale un appauvrissement de la diversité spécifique et au niveau de l'espèce la perte irrémédiable d'un stock génétique original et adapté. L'existence des réserves a certainement ralenti le déclin des alcidés bretons. L'évolution observée tout récemment justifie d'ailleurs pleinement a posteriori

ce pari sur l'avenir que constituent les réserves d'oiseaux de mer. Depuis quelques années, on a enregistré outre-Manche une légère reprise dans plusieurs colonies de guillemots et de pingouins, peut-être liée à une diminution de la pollution chronique par les hydrocarbures dans ces régions (MONNAT, 1980). Ce nouvel essor s'est également traduit dans deux falaises bretonnes (Cap Sizun et Fréhel) par des augmentations sérieuses des effectifs de guillemots reproducteurs (THOMAS et MONNAT, 1980). S'il s'agit là d'un véritable nouveau départ, il va de soi qu'il a été fortement facilité par la persistance des noyaux de peuplements résiduels ; sans eux, la reprise eut été sans doute aléatoire et certainement moins rapide, alors que le stock génétique n'eut pas été conservé. A ce propos, il convient de noter que les tentatives de renforcement des populations de macareux des Sept-Iles, par introduction d'oiseaux en provenance des Feroes, iraient, si par malheur elles réussissaient, à l'encontre de cette nécessité biologique qu'est la conservation des originalités génétiques locales (DUBOIS et MORÈRE, 1980).

Un second problème plus délicat est posé par la coexistence sur une même réserve d'espèces concurrentes au point que les unes nuisent résolument aux autres. Le cas le plus caractéristique est celui des goélands et des sternes qui entrent en compétition pour les emplacements de nidification. Comme nous l'avons vu, la situation des dernières est devenue critique en Bretagne, puisque chassées de leurs grands sites traditionnels (Baie de Morlaix, Iroise, Glénan, Meaban, Dumet...) par l'expansion des goélands, elles n'ont désormais plus d'îlot convenable à leur disposition. La présence de goélands étant incompatible avec la survie de colonies prospères de sternes, il n'existe pas d'autre solution, pour conserver les uns et les autres dans une même région, que de les contenir sur des îlots séparés. Concrètement, dans le contexte actuel d'expansion démographique des goélands, cela revient nécessairement à les empêcher de prendre pied sur les derniers sites de reproduction des sternes (Trevoc'h, Er Lannic...). Pour avoir trop longtemps négligé de prendre à bras-le-corps ce problème difficile, la S.E.P.N.B. a laissé périliter puis disparaître la plus belle colonie plurispécifique de sternes en France, et les potentialités d'accueil de la Bretagne pour ces oiseaux sont de nos jours deux à trois fois plus réduites qu'au début des années 1970. C'est la raison pour laquelle un pas de plus a dû être franchi dans la lutte contre un envahissement excessif de nos côtes par les goélands : des expériences sont actuellement en cours, sous contrôle scientifique, pour essayer d'éliminer les goélands de plusieurs îlots qui ont jadis hébergé de prestigieuses colonies de sternes et créer ainsi les conditions de leur retour, comme cela a déjà été tenté et réussi en Grande-Bretagne (CAMBERLEIN et FLOTÉ, 1979).

Les sternes ne sont d'ailleurs pas les seules menacées par la prolifération des goélands. La présence gênante de goélands argentés au sein d'une colonie de guillemots de Troil a récemment été observée au Cap Sizun ; dans ce cas, une élimination sélective des couples indésirables a permis au site de retrouver la totalité de son potentiel d'accueil pour les guillemots (THOMAS et MONNAT, 1980). Le problème posé par les goélands sur les îles à macareux est autrement complexe et préoccupant. Les nuisances qu'ils occasionnent sont multiples : prédation directe des adultes et des poussins lorsque ceux-ci quittent le terrier ; pillage de la nourriture rapportée aux nids par les macareux adultes conduisant à une sous-nutrition des poussins et réduisant ainsi le succès de

reproduction ; destruction de la végétation provoquant une érosion accélérée et, partant, un rétrécissement des surfaces favorables au creusement des terriers...

Ainsi, dans le contexte actuel, n'est-il plus tout à fait possible de protéger indistinctement toutes les espèces d'oiseaux de mer. La protection indifférenciée d'autrefois doit faire place à des actions plus nuancées, et priorité doit être accordée à la conservation des populations — génétiquement originales — dont l'existence même est directement ou indirectement menacée par des nuisances liées aux activités humaines. Ce souci doit apparaître dès le stade de la conception des réserves : il paraît aujourd'hui discutable de mettre en réserve une colonie de goélands argentés, alors que tout doit être fait pour assurer la protection du moindre groupe de pingouins ou de guillemots. Et il faut bien reconnaître que, dans ce domaine au moins, l'action des associations a été exemplaire : plus de 99 % des alcidés bretons se reproduisent aujourd'hui dans les réserves de la L.P.O. et de la S.E.P.N.B., seuls les quelques couples de macareux de l'île Keller/Ouessant échappant encore à une protection formelle (Tableau IV).

Dans une réserve en activité, l'intervention humaine peut être plus directe et viser à favoriser sélectivement la reproduction des espèces menacées, soit par des aménagements créant de meilleures conditions de nidification, soit en réduisant certaines causes de compétition. Dans les régions où les colonies d'oiseaux marins ont fait l'objet d'une exploitation régulière (Feroes, U.R.S.S...), certains aménagements étaient traditionnellement mis en œuvre : déblaiement des corniches encombrées permettant d'accroître les surfaces disponibles pour les reproducteurs, construction de petits rebords aux vives les plus exposées empêchant les œufs de tomber comme cela se produit fréquemment dans les falaises à guillemots, etc...



Balaneg, dans l'archipel de Molène

	TOTAL BRETAGNE	TOTAL EN RÉSERVE	EN RÉSERVE SEPNB	% EN RÉSERVE	% EN RÉSERVE SEPNB
FULMAR	64	64	10	100	16
PUFFIN DES ANGLAIS	≥ 5	≥ 3	≥ 2	—	—
PETREL TEMPÊTE	436	416	360	95	83
FOU	4 500	4 500	0	100	0
GRAND CORMORAN	115	113	113	98	98
CORMORAN HUPPÉ	2 654	1 765	965	67	36
GOÉLAND BRUN	12 668	5 388	3 119	43	25
GOÉLAND ARGENTÉ	48 205	16 912	8 733	35	18
GOÉLAND MARIN	801	379	271	47	34
MOUETTE TRIDACTYLE	1 281	1 256	1 042	98	81
STERNE CAUGEK	1 695	1 211	1 211	71	71
STERNE DE DOUGALL	96	85	85	89	89
STERNE PIERREGARIN	1 079	368	360	34	33
STERNE ARCTIQUE	0	0	0	0	0
STERNE NAIN	72	25	25	35	35
GUILLEMOT	251	251	80	100	32
PINGOUIN	70	70	21	100	30
MACAREUX	468	463	42	99	9
TOUTES ESPÈCES	73 458	33 269	16 439	45	22

TABLEAU IV. — Effectifs et pourcentages d'oiseaux marins en réserve en Bretagne (1977-1978).

Dans la colonne « total en réserve » sont comptabilisés, outre les oiseaux des réserves SEPNB, ceux des réserves de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux (LPO) (les Sept-Iles) et de la Société Morbihannaise d'Ornithologie et d'Histoire Naturelle (SMOHN) (Rohellan, Tivieg, Gwernig, Er Valant). Les pratiques discutables de gestion du milieu qui ont cours sur l'île Beniguet gérée par la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère ne permettent pas de classer ce site comme réserve ; les colonies de goélands et de sternes qui s'y reproduisent ont donc été comptabilisées hors réserves.

De tels usages peuvent évidemment être repris dans les réserves. Des opérations de défrichement et de fauche pratiquées en début de saison ont permis d'augmenter la capacité d'accueil et d'améliorer les conditions de reproduction de quelques îles à sternes des Iles Britanniques et de Bretagne (réserves S.E.P.N.B. de Meaban et Er Lannic...). Nous avons suffisamment insisté plus haut sur les problèmes de compétition et sur les mesures prises afin de remédier à certains de leurs inconvénients, pour ne pas y revenir.

Nous fixerons cependant au moins deux limites aux interventions directes dans les réserves.

La première est qu'avant d'agir, il faut impérativement connaître le plus précisément possible le fonctionnement des populations sur lesquelles on intervient et mesurer tout aussi précisément l'étendue des opérations envisagées et leurs conséquences ; c'est-à-dire qu'il faut en toutes circonstances maîtriser les expériences entreprises. Ceci pose le problème important du travail scientifique dans les réserves. En vertu de l'évidence selon laquelle on ne peut protéger efficacement que ce que l'on connaît parfaitement, il convient de ne négliger aucune possibilité d'étude, pour autant que cela ne compromette en rien la santé des espèces et du milieu. Dans le même esprit, aucune intervention ne doit être entreprise sans que soit prévu un contrôle scientifique rigoureux à toutes les étapes des opérations, de la conception à la réalisation et au suivi.

La seconde limite est qu'il faut se garder à tout prix d'altérer si peu que ce soit l'originalité génétique des populations que l'on se propose de protéger. Toute opération d'introduction ou de réintroduction tombe sous le coup de cette contrainte, au moins tant que subsiste un noyau de la population d'origine ou, en cas d'extinction, tant qu'aucun obstacle infranchissable n'empêche un éventuel retour. Les manquements à cette règle évidente tendent à se multiplier en France actuellement, créant autant de foyers de « *pollution génétique* » (DUBOIS et MORÈRE, 1980).

Mais les fonctions des réserves de la S.E.P.N.B. ne s'arrêtent certainement pas à la protection d'espèces menacées, ni même à celle des oiseaux de mer en général : la conservation du milieu lui-même, dans ses dimensions écologique et esthétique, est tout aussi fondamentale, cette mission devant être étendue et renforcée dans les futures *réserves naturelles*. Il ne saurait enfin être question de conclure un article sur les réserves sans au moins évoquer leur rôle éducatif. Les animateurs de la S.E.P.N.B. ont d'emblée montré qu'ils étaient conscients de l'importance de cette fonction en ouvrant aussitôt au public une des premières réserves créées. Paradoxalement cet aspect nous paraît presque plus indispensable aujourd'hui qu'il y a vingt ans : l'outil pédagogique que constituent les réserves est un des rares moyens de faire contrepoids à l'influence pernicieuse des media en matière de nature. Saturé d'images choisies pour leur exceptionnelle beauté et de scénarios qui le maintiennent au paroxysme de l'intérêt, quand ce n'est pas du suspense, l'immense majorité du public se fait de la nature une idée complètement déformée. La visite des réserves d'oiseaux marins, assortie des commentaires d'animateurs compétents, est certainement un moyen privilégié de lui montrer une nature proche et attirante, sans les fards de la télévision.

- BUREAU L. (1877) - De la mue du bec et des ornements palpébraux du Macareux artique, *Fratercula artica* (Lin.) Steph. après la saison des amours. *Bull. Soc. zool. Fr.* 2, 377-399.
- CAMBERLEIN & D. FLOTÉ (1979) - Le Goéland argenté en Bretagne. Etude démographique et gestion de population. *Penn ar Bed* 12 (98), 89-115.
- CRAMP S., W.R.P. BOURNE & D. SAUNDERS (1974) - The Seabirds of Britain and Ireland. *Collins, London*, 1-287.
- DELALANDE J.-M. (1850) - Hédic et Houat. Histoire, mœurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan. *Ann. Soc. acad. Nantes* 21, 263-380.
- DUBOIS A. & J.-J. MORÈRE (1980) - Pollution génétique et pollution culturelle. *C. R. Soc. Biogéogr.* 488, 5-22.
- GUERMEUR Y. & J.-Y. MONNAT (1980) - Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. *Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Paris*, 1-240.
- HESSE & LE BORGNE DE KERMORVAN (1838) - pp. 153-163 in SOUVESTRE E. 1838, - Le Finistère en 1836. *Brest*, 1-253.
- HÉMERY R. (1911) - Notes de chasses ornithologiques. *Bull. Soc. Sci. nat. Ouest Fr.*, 3^e sér. 1, 195-200.
- LE GALLEN L. (1906) - Belle-Isle. Histoire politique, religieuse et militaire, mœurs, usages, marine, pêche, agriculture, biographies belliloises. *Vannes*, 1-638.
- MAGAUD D'AUBUSSON L. (1915) - A l'archipel d'Ouessant. Colonies de sternes de Dougall, de Macareux et de puffins : leur disparition imminente. *Bull. Soc. nat. Acclim. Fr.* 47, 82-89.
- MONNAT J.-Y. (1969) - Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne. VI, Haut-Trégor et Goëlo. *Ar Vran* 2, 1-24.
- MONNAT J.-Y. (1980) - Les oiseaux marins, indicateurs de pollutions pétrolières. *Actes du colloque : la pollution marine par les hydrocarbures, Brest, mars 1979*, 145-157.
- RAPINE J. (1926) - Excursion ornithologique dans la région de Camaret (Finistère). *Rev. fr. Ornith.* 10, 243-247.
- THOMAS A. & J.-Y. MONNAT (1980) - Eradication ponctuelle de goélands argentés (*Larus argentatus*) sur une colonie de guillemots de Troïl (*Uria aalge albionis*). *Penn ar Bed* 12 (112), 337-338.

Le présent numéro a été tiré à 3 500 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 1980 — Le Directeur de la publication : Daniel Prieur
N° C.P.P.A.P. : 33503 — I.S.S.N. 0553-4992